

FORMATION, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

Les compétences et les connaissances des Ontariennes et des Ontariens sont un élément essentiel de la vigueur, de la compétitivité et du dynamisme de l'économie de la province. Depuis 2003, le gouvernement a lancé un certain nombre d'initiatives pour stimuler l'éducation supérieure et la formation professionnelle, et élargir les programmes d'apprentissage de métiers afin de faire en sorte que la main-d'oeuvre ontarienne soit parmi les plus qualifiées au monde.

Malgré les défis économiques actuels, le gouvernement est bien résolu à maintenir les niveaux de financement des collèges et universités, des étudiants bénéficiant du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) et des programmes qui aident les Ontariennes et Ontariens au chômage et sous-employés à obtenir une formation les préparant à de nouveaux emplois bien rémunérés.

Budget de l'Ontario de 2009

Formation professionnelle

Dans le budget de 2009, le gouvernement McGuinty annonce qu'il investira près de 700 millions de dollars sur deux ans dans un ensemble de mesures visant à créer ou à étoffer des initiatives de formation professionnelle et d'alphabétisation, ce qui comprend les améliorations proposées dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario sur le marché du travail et de l'Entente Canada-Ontario sur le développement du marché du travail. Ces mesures sont conçues pour répondre rapidement aux défis immédiats que pose le ralentissement de l'économie mondiale tout en préparant la main-d'oeuvre ontarienne à la nouvelle économie. Ces investissements comprennent :

- 94 millions de dollars sur deux ans en vue d'accroître le soutien aux nouveaux arrivants, ce qui viendra en aide à 15 000 clients de plus chaque année;
- 90 millions de dollars sur deux ans pour élargir les programmes d'alphabétisation et de formation de base, ce qui aidera jusqu'à 13 000 Ontariennes et Ontariens de plus par année;
- 5 millions de dollars sur deux ans afin de mettre en oeuvre la Stratégie de développement des compétences pour les emplois verts, qui répond à la demande de main-d'oeuvre au sein du nouveau secteur de l'énergie verte, notamment le sous-secteur de l'électricité;
- 50 millions de dollars par année pour la bonification proposée du crédit d'impôt pour l'éducation coopérative et pour faire du crédit d'impôt pour la formation en apprentissage le plus généreux crédit du genre de tout le Canada.

Le gouvernement est bien conscient des défis auxquels font face les jeunes en matière d'emploi. Le budget comprend donc une augmentation de 57 % des dépenses destinées aux emplois d'été pour les jeunes, ce qui les portera à près de 90 millions de dollars en 2009, afin d'aider plus de 100 000 jeunes cet été.

Éducation postsecondaire

L'Ontario reconnaît l'importance de former une main-d'oeuvre bien scolarisée pour avoir une position concurrentielle dans la nouvelle économie mondiale.

Les collèges et universités de la province jouent un rôle de premier plan lorsqu'il s'agit de donner aux gens les outils de la réussite et de les préparer à générer les idées, les produits et les emplois qui assureront la prospérité future.

En plus du soutien considérable offert dans le cadre de son plan d'action de 6,2 milliards de dollars « Vers des résultats supérieurs », le gouvernement annonce dans le budget de 2009 plusieurs initiatives pour appuyer le secteur postsecondaire.

1) Infrastructure

Pour moderniser les installations et accroître la capacité à long terme de recherche et de formation professionnelle de la province, le budget affecte environ 780 millions de dollars au titre des immobilisations aux collèges et aux universités de l'Ontario. Grâce à des fonds de contrepartie du gouvernement fédéral, on pourrait entreprendre immédiatement des travaux de réfection des campus et des nouveaux projets d'immobilisations.

Le gouvernement affecte également 35 millions de dollars sur trois ans au titre des immobilisations pour appuyer la création de 100 places supplémentaires dans des facultés de médecine. Cette initiative recevra également les fonds de fonctionnement nécessaires.

2) Améliorer le rendement des étudiants

La croissance de l'effectif étudiant des collèges et universités a dépassé les prévisions établies dans le cadre du plan « Vers des résultats supérieurs ». Pour aider les collèges et universités à faire face aux pressions considérables découlant de l'importance du nombre d'inscriptions et des frais de fonctionnement, le budget annonce une affectation supplémentaire ponctuelle de 150 millions de dollars afin d'apporter un soutien immédiat aux établissements d'éducation postsecondaire.

Le gouvernement est bien déterminé à élargir les possibilités aux deuxième et troisième cycles afin d'appuyer l'innovation dans l'économie ontarienne du savoir. Le budget comprend donc 10 millions de dollars pour enrichir les bourses de recherche et d'études supérieures afin d'aider les étudiants des deuxième et troisième cycles.

Le budget de 2009 propose également les investissements suivants dans le secteur de l'éducation postsecondaire :

- 10 millions de dollars sur trois ans au Réseau collégial pour l'innovation industrielle afin d'aider les petites et moyennes entreprises à réaliser des travaux pratiques de recherche appliquée et à mener des activités de transfert de technologie et de commercialisation;
- 5 millions de dollars au Réseau de recherche et de politique sur la prospérité durable de l'Université d'Ottawa;
- 1 million de dollars à Contact Nord, un réseau de centres d'éducation et de formation à distance qui relie 90 collectivités du Nord de l'Ontario.

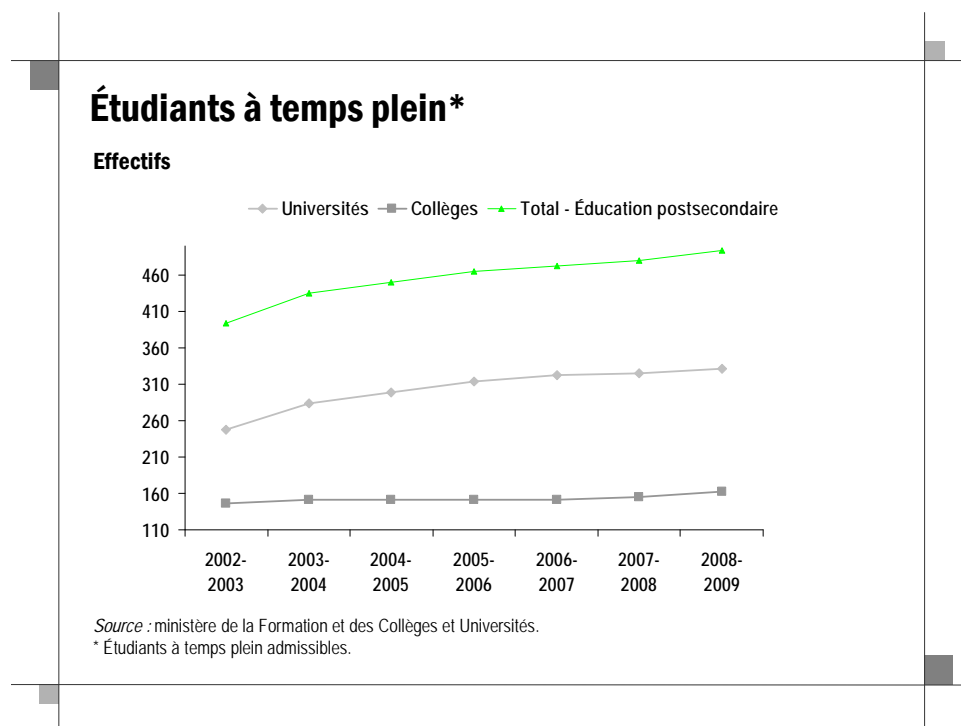
Réalisation depuis 2003

Vers des résultats supérieurs

Lancé en 2005, le plan quinquennal du gouvernement McGuinty intitulé « Vers des résultats supérieurs » et doté de 6,2 milliards de dollars est l'investissement le plus important fait dans l'éducation postsecondaire depuis 40 ans.

Voici quelques-uns des progrès réalisés grâce au plan « Vers des résultats supérieurs » :

- On comptait 100 000 étudiants de plus dans les collèges et universités en 2007-2008 par rapport à 2002-2003, soit une augmentation de 25 %.
- Il y avait près de 10 000 places de plus aux deuxième et troisième cycles en 2007-2008 par rapport à 2002-2003, afin de permettre aux étudiants de poursuivre des études supérieures d'importance et de devenir des leaders sur le marché du travail. En février 2009, le gouvernement a annoncé qu'il financerait 3 300 autres places aux deuxième et troisième cycles au cours des trois prochaines années.
- On a créé 160 places de plus dans les facultés de médecine de l'Ontario entre 2005 et 2008.
- L'École de médecine du Nord de l'Ontario devrait accorder des grades à la première promotion au printemps 2009.
- Les subventions de fonctionnement aux universités et aux collèges ont augmenté de plus de 40 % entre 2003-2004 et 2008-2009, pour appuyer l'embauche de nouveaux professeurs, accroître l'interaction professeur-étudiant et améliorer les services aux étudiants et les bibliothèques.



Accès à l'éducation

Le gouvernement McGuinty a également fait des investissements pour garantir à chaque Ontarienne et Ontarien, sans égard à ses moyens financiers ou ses circonstances personnelles, la chance de poursuivre ses études. Voici quelques-uns des progrès réalisés à ce chapitre :

- Plus de 51 000 étudiants supplémentaires par rapport à 2004-2005 sont admissibles à une aide du RAFFO, soit une augmentation de 30 %.
- Environ 168 000 étudiants par année bénéficient des améliorations apportées au RAFFO depuis 2004-2005.
- Quelque 80 000 étudiants reçoivent de l'aide en 2007-2008 grâce au Programme de subventions d'appui aux étudiantes et étudiants de l'Ontario qui limite la dette des étudiants à 7 000 \$ par année d'études terminée.
- On affectera 55 millions de dollars d'ici 2009-2010 afin d'accroître l'accès aux études postsecondaires pour les groupes traditionnellement sous-représentés, y compris les étudiants autochtones, les étudiants ayant un handicap et les étudiants de la première génération, et d'élargir l'accès à l'éducation en langue française pour les étudiants francophones.
- Un investissement de 1,4 milliard de dollars dans le cadre de ReNouveau Ontario appuiera la réfection de campus et la réalisation de projets stratégiques d'immobilisations dans les établissements d'éducation postsecondaire.

Formation professionnelle

Depuis 2003, le gouvernement McGuinty fait d'importants investissements qui procurent aux travailleurs au chômage des programmes de soutien et de formation professionnelle, notamment :

- On affecte plus de 1 milliard de dollars par année à Emploi Ontario, le réseau de services d'emploi et de formation du gouvernement, ce qui a permis d'aider plus de 900 000 Ontariennes et Ontariens l'an dernier.
- Le Plan d'action pour la connexion compétences-emplois, lancé en 2008, apporte d'autres améliorations au secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle, y compris un soutien pour aider les Ontariennes et Ontariens à se préparer à une nouvelle carrière.
- Le plan comprend la Stratégie d'aide pour une deuxième carrière qui offre une aide financière aux travailleurs mis à pied leur permettant d'entreprendre un programme de formation à long terme.
- Depuis le lancement du programme, près de 5 000 travailleurs y ont participé, le traitement de 3 000 autres demandes a débuté et on est en bonne voie d'atteindre l'objectif de 20 000 participants.

En plus :

- Les conseillers des Services de formation pour un réemploi rapide ont aidé plus de 82 000 travailleurs touchés par des mises à pied et des fermetures d'usine au cours des deux dernières années.
- Le programme Développement des compétences Ontario a donné accès à une formation à court terme et à une aide à la réintégration du marché du travail à plus de 20 000 Ontariennes et Ontariens au cours des deux dernières années.
- Le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage encourage les employeurs à embaucher et à former des apprentis en leur offrant un crédit d'impôt remboursable sur les salaires et traitements versés aux apprentis admissibles.